



Photo A. M.

Enseignants, parents, maires exigent : arrêt de l'application de la réforme !

En visite le 14 octobre dans une école de l'Ain, le ministre de l'Éducation nationale, Vincent Peillon, a affirmé que la réforme des rythmes scolaires « devrait être consensuelle » car « le temps scolaire n'est ni de droite ni de gauche », tout en indiquant que la réflexion se poursuivait sur des directives concernant les enfants de maternelle. Il a été entendu par les élus au Conseil de Paris qui se réunissaient au même moment. Ceux du Front de gauche, par exemple, tout en rappelant leur opposition à son application dès 2013, ont réclamé davantage de concertation avec les enseignants... aucun d'eux ne déposant de vœu en faveur de la suspension. À droite, Pierre-Yves Bournazel (UMP) a demandé au maire PS, Bertrand Delanoë, de « réviser » son projet, proposant, pour 2014, « un vrai projet utile pour les petits Parisiens ». Son collègue, maire du VI^e arrondissement, a, selon l'AFP, « demandé la suspension de l'application de la réforme aux maternelles ». Or Bertrand Delanoë lui-même n'aurait pas exclu « des assouplissements pour les élèves de maternelles » (AFP, 14 octobre).

Mais voilà, ce que veulent les 1 000 enseignants rassemblés avec leurs syndicats et des parents d'élèves devant l'Hôtel de Ville au moment où siègeait le Conseil de Paris, c'est l'arrêt pur et simple de l'application de la réforme dans toutes les écoles. C'est sur cette exigence qu'ils ont décidé de préparer la grève « les 12, 13 ou 14 novembre ». Cette question de la grève pour la suspension intégrale de la réforme a également été posée à Ris-Orangis, dans l'Essonne, à Eragny, dans le Val-d'Oise, à Toulouse, etc. Elle fait écho à la volonté des maires qui, de plus en plus nombreux, comme dans l'Essonne, prennent position contre son application et en demandent l'annulation.

Laurence Fayard

Succès du rassemblement du 14 octobre devant l'Hôtel de Ville de Paris

‘Il y aura grève à la rentrée, le 12, le 13 ou le 14 novembre’

Michèle Lepeuve

Lundi 14 octobre. À l'appel de leurs syndicats, SNUipp-FSU, SNUDI-FO, SUD, CGT, 1 000 instituteurs se sont rassemblés devant l'Hôtel de Ville au moment où siègeait le Conseil de Paris.

Le maire a fait boucler par cinq cars de police l'ensemble de la place et fait fermer les stations de métro qui l'entourent ! « Le Conseil de Paris s'est transformé en bunker ! », dira un délégué syndical. Comme l'indique l'appel intersyndical à ce rassemblement, tous sont venus exiger la suspension immédiate de l'application à Paris de la réforme Peillon-Delanoë des rythmes scolaires. Tous veulent l'arrêt tout de suite de ses effets dévastateurs pour la scolarité et la vie des enfants.

« Nous n'en pouvons plus, nous, les instituteurs, mais aussi les enfants, les parents, et les personnels de la Ville. Nous ne ferons pas une année scolaire dans ces conditions ! » C'est le sentiment général, exprimé par l'un des responsables syndicaux. Plusieurs délégations de parents sont présentes aux côtés des instituteurs, en dépit du communiqué de la direction de la FCPE demandant au maire de Paris et au ministre de « rester fermes ».

Une mère d'élève du XVIII^e arrondissement intervient pour dire qu'une pétition demandant que l'application de la réforme cesse immédiatement a recueilli 150 signatures. Une autre, du XX^e arrondissement, porte une pancarte faisant état de soixante-sept signatures. Une troisième porte une banderole de la FCPE de l'école. Chaque responsable syndical prend la parole.

● **Le secrétaire du SNUipp-FSU :** « On est nombreux (...). Ce rassemblement est un premier coup de semonce. Il faut

enclencher la seconde et convaincre les enseignants, les agents de la Ville de faire grève à la rentrée. Il faut appeler les parents à nous rejoindre. Le recteur et le maire de Paris font des beaux discours qui satisfont peut-être des bureaucrates dans des salons feutrés (...).

Nous, nous voulons de l'action, il faut que cela cesse ! (...) Au niveau national, il y a la nécessaire mobilisation pour obtenir l'abrogation du décret de M. Peillon. Au niveau départemental, dès maintenant, il faut l'action. Aujourd'hui, rassemblement, et bientôt, grève ! »

● **Le responsable du SNUDI-FO :** « Le maire de Paris a mis en place un énorme dispositif policier. Ils ne sont pas sûrs de leur coup ! Nous pouvons les faire reculer ! Nous nous sommes réunis en intersyndicale, nous n'avons pas encore fixé la date, mais nous nous sommes mis d'accord, il y aura grève à la rentrée le 12, le 13 ou le 14 novembre. Le ministre Peillon lui-même ne vient-il pas de déclarer sa volonté de conduire la liste du PS aux élections européennes, ce qui impliquerait de quitter son ministère... Oui, il est possible de les faire reculer ! Alors oui, grève jusqu'à satisfaction pour l'arrêt du dispositif à Paris, pour l'abrogation du décret Peillon. »

● **Les responsables de SUD et de la CGT** concluent eux aussi leurs interventions par un appel à la grève à la mi-novembre.

Et les délégations d'écoles présentes restent sur place encore un bon moment pour montrer leur détermination et prendre les dispositions pour organiser les réunions nécessaires à la mobilisation.

Nul doute que tous sont partis confiants dans la réussite de la grève qui se profile. Le sentiment qu'il est possible de faire reculer le maire et le ministre est en train de s'affirmer.

Note : Une militante du Parti de gauche distribue un tract où on lit : « L'aménagement des rythmes éducatifs doit être suspendu. » Mais à l'intérieur, au Conseil de Paris, aucun des trois vœux déposés par le Parti de gauche, en commun avec les élus du PCF, ne demande cette suspension !

DOCUMENT

Lettre des directeurs d'école des IX^e et X^e arrondissements de Paris au directeur académique, contresignée à ce jour par 50 % des directeurs de Paris (extraits)

‘À l'école, l'important, ce sont les apprentissages’

« Nous, directeurs des écoles élémentaires et maternelles des IX^e et X^e arrondissements de Paris, tenons à vous faire part de notre désarroi et de notre colère. Depuis le 2 septembre, l'essentiel de nos préoccupations et de notre temps est consacré au périscolaire municipal décidé par la Ville de Paris (...). Or, fonctionnaires d'Etat en charge de mission d'Éducation nationale, nous souhaitons affirmer fortement ici qu'à l'école, l'important c'est l'école, autrement dit les apprentissages. Apprentissages qui doivent se construire dans de bonnes conditions, dans la sérénité. Des apprentissages menés sous la responsabilité d'adultes formés, habilités. Des apprentissages qui trouvent leur légitimité dans le cadre de programmes officiels, appliqués sur l'ensemble du territoire national (...). Il nous semble particulièrement important que l'institution qui nous emploie réaffirme aujourd'hui la prépondérance de l'école à l'école. En professionnels de l'éducation que nous sommes, nous savons que la désorganisation structurelle induite par l'application de cette réforme parisienne ne sera pas résolue après une "période de rodage" ou après quelques "ajustements" à la marge. »

‘Le sentiment qu'il est possible de faire reculer le maire et le ministre s'affirme !’

Le combat pour la suspension de la réforme des rythmes scolaires s'organise

Ris-Orangis (Essonne)

Enseignants et parents exigent du maire la suspension de la réforme

Le 7 octobre, plus d'une centaine d'enseignants et de parents d'élèves se sont rassemblés à la mairie de Ris-Orangis. Une délégation a été reçue par le maire, avant le comité de pilotage local de la réforme des rythmes scolaires. Toutes les écoles de la commune y étaient représentées. Des représentants syndicaux de la CGT et de la FNEC FP-FO accompagnaient la délégation.

La délégation a montré au maire les conséquences concrètes pour les élèves et les enseignants des nouveaux rythmes scolaires dans la commune : fatigue des enseignants et des élèves, manque de sécurité lors des temps de sortie, accidents lors des activités périscolaires, taux d'encadrement non respecté lors des activités périscolaires. Le maire a répondu qu'il s'agissait de « problèmes inhérents à la mise en place de la réforme ». Il a ajouté que ceux-ci pouvaient être réglés par le « dialogue » et que chacun avait une responsabilité dans la gestion de la mise en place de la réforme ! Il voudrait gagner du temps en mettant en œuvre des « temps de concertation », tout en rendant les enseignants responsables de la recherche de solutions aux problèmes posés par l'application de la réforme dans la commune. La délégation a rétorqué que les enseignants n'étaient pas « coresponsables ». En décidant de mettre en place dès 2013 la réforme dans la commune, en refusant d'entendre l'opposition des enseignants, la municipalité est seule responsable de cette situation insupportable pour les enseignants, les élèves et les familles.

« La décision la plus sage serait de cesser la mise en place de la réforme dans la commune », ont déclaré les enseignants et parents d'élèves. Le maire a répondu que cette éventualité ne pouvait être envisagée, « car la loi existe ». Une enseignante a interrogé le maire : que répondez-vous à ceux qui avancent le mot d'ordre de suspension de la réforme ? Le maire a indiqué que « c'est un mot d'ordre qui n'a pas lieu d'être. La réforme des rythmes scolaires devra être mise en place. » La délégation a objecté que l'abandon de la réforme est possible, comme à Crillon dans l'Oise ! Son application doit être suspendue.

« L'assemblée générale des enseignants appelle tous les collègues à se mettre en grève »

A la suite de cette délégation, la mairie s'est adressée aux directeurs d'école et à leurs adjoints pour leur donner des directives et aménager localement la mise en place de la réforme... tout en affirmant dans la presse que tout allait bien. Réunis le 11 octobre en assemblée générale avec leurs sections syndicales SNUDI-FO, SNUipp-FSU et CGT Educ'action, des enseignants de Ris-Orangis ont décidé à l'unanimité d'appeler tous leurs collègues de la ville à se mettre en grève pour la suspension de l'application de la réforme des rythmes scolaires. En prenant cette décision, ils répondent clairement au maire qu'ils ne veulent pas de réaménagement ! Ils lui disent : « Arrêtez de gagner du temps ! Suspendez l'application de la réforme dans votre ville ! »



Essonne

Des maires prennent position pour la non-application de la réforme et en demandent l'annulation

Le 7 octobre, le conseil municipal de Janvry a adopté une délibération pour dire non aux rythmes scolaires. Invité sur BFMTV, le maire de Janvry a lancé un appel à ses collègues maires pour qu'ils décident de ne pas mettre en application le décret du ministre Peillon sur les rythmes scolaires. Le maire de Saint-Escobille demande l'annulation de la réforme. Trois autres communes ont aussi indiqué qu'elles ne « pourraient pas appliquer ces nouveaux rythmes scolaires » : Plessis-Saint-Benoist, Mérobert et Authon-la-Plaine. Ces quatre communes constituent un regroupement pédagogique qui scolarise 223 enfants. Brigitte Dessenne, maire (sans étiquette) d'Authon-la-Plaine,

citée par *Le Parisien* 91 (9 octobre) a déclaré : « Nous demandons l'annulation de cette réforme. Tout ce que nous redoutions avec l'application se confirme : trop cher, organisation compliquée. Reporter d'un an ne changera rien, les problèmes seront les mêmes. » Même son de cloche du côté des parents d'élèves auxquels un questionnaire a été transmis pour les consulter sur la réforme. Nombreux sont ceux qui se sont prononcés contre. Face à l'inquiétude suscitée par ce rejet, le rectorat, l'Union des maires et la direction académique de l'Essonne ont convoqué une réunion avec tous les maires du département et tous les inspecteurs de l'Education nationale ce lundi 14 octobre. A suivre...

Toulouse (Haute-Garonne)

Succès de la manifestation pour l'abrogation du décret Peillon

Plus de 300 enseignants du primaire ont manifesté le 9 octobre au rectorat pour exiger, comme l'immense majorité de leurs collègues, l'abrogation du décret Peillon.

À l'arrivée au rectorat, après une première prise de parole des syndicats, les représentants du SNUDI-FO et du SNUipp-FSU entrent au rectorat où se réunit le comité de suivi sur les rythmes scolaires. Une déclaration commune est lue aux participants, puis les deux syndicats quittent la salle. A la sortie, le responsable du SNUipp-FSU lit une déclaration et fait la proposition d'appeler à la grève le 13 novembre.

Grève le 13 novembre

Le secrétaire du SNUDI-FO, qui indique que son syndicat va saisir ses instances de la proposition de grève le 13 novembre, précise notamment « qu'en engageant



Plus de 300 enseignants du primaire ont manifesté le 9 octobre à Toulouse contre la réforme des rythmes scolaires.

l'acte II de la refondation de l'école, le ministre Peillon veut remettre en cause notre statut national ». « La défense de nos conditions de travail exige l'abandon du décret, ajoute-t-il, le SNUDI-FO ne siège

pas et ne siègera pas dans le comité de suivi dont le seul objectif, de l'aveu du gouvernement, est de mettre en place la réforme Peillon. » Il est également fait état des mobilisations à Aubervilliers, Paris, ainsi

ÉDITORIAL



« On ne peut mentir tout le temps à tout le monde »

Daniel Gluckstein
Secrétaire national du POI

Voici venu le moment où phrases creuses et mensonges à répétition ne suffisent plus. Le rejet, doublé d'une colère grandissante, tend à s'exprimer sous toutes les formes. Il n'y a pas d'autre explication à l'élection de Brignoles (1). Pas d'autre explication non plus à l'échec de la ministre Carlotti, réputée pourtant favorite, aux élections internes du Parti socialiste à Marseille (lire page 6).

« On peut mentir une fois à tout le monde, on peut mentir tout le temps à une personne, mais on ne peut mentir tout le temps à tout le monde », écrivit naguère Abraham Lincoln.

Les salariés de Gad savent qu'au moment où 900 emplois sont supprimés, des montages de capitaux cherchent avidement à réaliser du profit sur toutes les places de la planète. Les travailleurs confrontés à la contre-réforme des retraites savent que ceux-là même qui rallongent la durée de cotisation à 43 annuités sont les mêmes qui ouvrent tout grand les coffres-forts de la Banque centrale européenne pour renflouer les banques afin que celles-ci abondent de capitaux, toujours et encore, spéculateurs et banquiers. Les jeunes confrontés au chômage généralisé, les centaines de milliers de foyers modestes qui, pour la première fois, ont dû payer des impôts cette année, tout comme les familles confrontées à la dislocation de l'école par la réforme Peillon et les travailleurs qui voient leurs hôpitaux fermés, leurs maternités liquidées, leurs bureaux de poste supprimés, tous savent qu'ils font face à un mur de mensonge, résumé dans la formule assénée, à droite comme à gauche, depuis trente ans : « On ne peut pas faire autrement, c'est la crise, ce sont les directives européennes, etc. »

Comme le dit une ouvrière de l'agroalimentaire, en Bretagne, face à une élue : « C'est pas normal. Qu'est-ce que vous fouttez ? A chaque fois, on se refille la patate : c'est pas nous, c'est la droite, c'est pas nous, c'est la gauche. Mais nous, en attendant, comment on va faire pour vivre ? »

Sonne l'heure où le mensonge n'a plus prise. « On ne peut pas faire autrement ? » Allons donc. Les travailleurs le constatent : « on » ne peut pas faire autrement parce qu'« on » décide de ne pas remettre en cause le régime de la propriété privée des moyens de production. « On » ne peut pas faire autrement parce qu'« on » se soumet aux diktats des capitalistes, des spéculateurs, des banquiers et de leurs institutions, celles du Fonds monétaire international, de la Banque mondiale, de l'Union européenne.

Ils savent, les travailleurs et les jeunes, que chaque jour la spéculation brasse des centaines de milliers de milliards de dollars, des montants sans aucune mesure avec les prétendus déficits de la Sécurité sociale sur lesquels on pleure des larmes de crocodile à la télévision et à la radio.

Le voile du mensonge commence à se déchirer. Le rejet et la colère deviennent la matière brute de toute la crise politique qui ne fait que s'approfondir. On ne s'en sortira pas sans remettre en cause le « on ne peut pas faire autrement », c'est-à-dire sans des mesures concrètes et pratiques de rupture avec la dictature du capital financier et de l'Union européenne. Cette question est posée de manière immédiate devant tout le pays.

(1) Même si, bien évidemment, il n'est pas secondaire que celle-ci profite au Front national. Mais cela traduit le rejet du consensus gauche-droite soumis à l'Union européenne et au FMI, et non le basculement de l'opinion publique vers l'extrême droite.

Eragny (Val-d'Oise)

Des enseignants de trois écoles adoptent une motion pour la suspension immédiate de la réforme

Les enseignants de trois écoles d'Eragny se sont réunis en assemblée générale le 10 octobre à l'initiative du SNUDI-FO. Ils ont discuté et fait le point sur les conséquences de la mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires.

La motion adoptée souligne :

« Les faits sont là, à Eragny comme ailleurs, la réforme Peillon :

— met en danger la santé et la sécurité des enfants ;

— organise la réquisition des salles de classe ;

— développe la confusion entre scolaire et périscolaire ;

— dégrade les conditions de vie et de travail de tous les personnels (enseignants, Asem, animateurs...) ;

— soumet les enseignants fonctionnaires d'Etat à la tutelle de la mairie. »

« Nous nous prononçons pour la grève, seule issue pour faire cesser le désordre dans les écoles »

Face au caractère inacceptable de la situation, ils appellent l'ensemble de leurs collègues à contresigner cette motion pour exiger, comme à Paris et à Aubervilliers, « la suspension immédiate de l'application de la réforme à Eragny » et demander « que le décret du 24 janvier soit abrogé ».

Ils se prononcent « pour la grève, seule issue pour faire cesser le désordre dans les écoles et faire reculer le ministre », et décident, « afin de pouvoir réaliser une action commune dans l'unité la plus large pour la suspension de la réforme à Eragny », de mandater « le SNUDI-FO 95 pour prendre contact avec les autres syndicats enseignants du premier degré, les syndicats de personnels territoriaux de la ville, les fédérations et associations de parents d'élèves de la ville. »

Arrondissement de Blaye (Gironde)

Des élus se réunissent à propos de la mise en place des rythmes scolaires en 2014

« Tout cela devrait relever de l'Education nationale, pas de nous... »

Une réunion des élus de l'arrondissement de Blaye s'est tenue le 11 octobre sur la mise en place des rythmes scolaires pour la rentrée 2014 avec le directeur académique des services de l'Education nationale (Dasen). Il y avait une centaine de présents.

Le Dasen présente la situation du département : 72 communes sur 434 ont mis la réforme en place, soit 188 écoles sur 927 et 29 059 élèves concernés sur 128 566. Quarante-deux écoles ont leurs rythmes propres.

Un élu : « Là où cela se met en place, on note une désorganisation sans précédent, la confusion entre scolaire et périscolaire, des problèmes d'encadrement avec des intervenants non formés ou peu qualifiés, parfois des problèmes de sécurité, d'hygiène. Parents et enseignants constatent que les enfants sont plus fatigués. Ils perdent leurs repères avec des journées aux horaires variables et tous les

adultes qui les prennent en charge. C'est encore plus flagrant en maternelle. Cette situation est inacceptable et doit cesser au plus vite. Il y a eu hier soir une réunion houleuse avec les parents, à Saint-Ciers-sur-Gironde. »

Un autre élu : « Et pourtant, là, ils ont mis les moyens ! »

Le premier élu poursuit : « Il n'est pas étonnant que des communes décident déjà de sortir du dispositif. »

Un inspecteur de l'Education nationale : « C'est vrai qu'il y a des pertes de repères en maternelle. Dans ce cas (communauté de communes de l'Estuaire), on a relevé plus de vingt-huit intervenants pour dix groupes. Petit à petit on va y remédier. »

Un élu : « Mais comment pourrions-nous offrir de la qualité ? Et à quel coût ? »

Le Dasen : « On est là pour vous aider... sans avoir de solutions miraculeuses. »

Un élu : « Ce que vous avez dit sur la communauté de communes de l'Estuaire va se reproduire partout ailleurs. »

Une intervenante (au nom des associations impliquées) : « Les problèmes d'organisation vont être réglés après la formation des intervenants... Il faut mettre l'enfant dans un univers rassurant... On trouve toujours des solutions... On a un mois pour réfléchir... »

Un maire s'exclame : « Alors là, c'est le monde des bisounours ! »

Un autre maire : « Tout ça, c'est du baratin. Comment voulez-vous

qu'on trouve des animateurs à raison de trois heures par jour, seulement douze heures par semaine ? »

Une adjointe : « Et il y a la longueur

de la journée. Des enfants vont être là de 7 heures du matin à 19 heures le soir ! »

Un élu : « Les parents se sentent pris en otages. Ils sont obligés de mettre leurs enfants plus longtemps, soit en périscolaire, soit en garderie. »

Un élu : « Vous cherchez à nous convaincre d'appliquer. Mais vous pourriez aussi faire remonter au ministre que ça ne va pas. Il devrait suspendre sans tarder la mise en œuvre de cette réforme, ça nous arrangerait. »

Le Dasen : « Il faut bien décider à un moment, et mettre les choses en place. »

Une exclamation dans la salle : « Tout cela devrait relever de l'Education nationale, pas de nous ! »

Une élue, maire : « Nous aurons donc 450 enfants à gérer, soit le double qu'actuellement. Nous ne pourrions pas tenir le quota sur l'encadrement. »

Direction de la cohésion sociale : « C'est au moins 50 % de titulaires du Bafa et 20 % maximum sans qualification. Un pour quatorze enfants ou un pour dix-huit. »

Un maire : « Quatre écoles avec cent cinquante enfants dans chaque, cela signifie quatre personnels qualifiés exigés ! »

Un élu : « Alors comment on fait ? On ne peut pas ! On nage en plein délire ! »

Dans la salle : « Alors, on ne fait pas ! »

Quelqu'un dans la salle : « Après tout, c'est du périscolaire, on n'est pas obligés ! »

Un élu : « Mais dans nos petites communes, qui va vérifier la "qualité" des personnes qui vont ainsi débarquer en nombre ? »

Le Dasen : « C'est votre responsabilité. »

Exclamations dans la salle : « Evidemment, ça va nous retomber sur le nez ! »

Photo DR



Cinquante-cinq ans après : une Constitution toujours réactionnaire

ral de Gaulle (...) a été servie par ceux-là même qui l'avaient le plus contestée. La Constitution de 1958 n'était pas une rupture aussi forte que certains le proclamaient ou que d'autres le craignaient. Certes, elle changeait les institutions, en donnant au chef de l'Etat une prééminence dans l'exécutif et en limitant les droits du Parlement ; mais elle s'inscrivait en continuité avec les principes des Républiques qui l'avaient précédée. »

Depuis le 28 septembre 1958, date de la ratification plébiscitaire de la Constitution de la V^e République, l'amnésie aurait-elle gagné la classe politique, droite et gauche confondues ? Le temps du consensus ne serait-il pas, plus que jamais, à l'ordre du jour ? Il n'est pas interdit de le penser à la lecture des propos du président socialiste : « Elles (les institutions) ont bien résisté aux chocs (...), surmonté des crises politiques. Ces institutions ont aussi relevé bien des défis, accompagné la construction européenne, assuré dans la sérénité les alternances, vécu des cohabitations inédites, soit par leur répétition, soit par leur durée. »

Pour mémoire, il n'est pas inutile de rappeler qu'en mai 1981, Mitterrand, élu président de la République, se coule dans les habits de chef d'Etat de la V^e, si longtemps fustigée pour le pouvoir absolu qu'elle conférerait au président. La Constitution de 1958, tant décriée, sera appliquée à la lettre par le premier président socialiste élu au suffrage universel. Fini la dénonciation du « coup d'Etat permanent » qui caractérisait jusqu'alors cette république bonapartiste tant vilipendée.

« Les institutions ont été dangereuses avant moi et le redeviendront après moi », proclame Mitterrand, qui se gardera bien de se priver des atouts, pourtant antidémocratiques, de la très gaullienne Constitution. Dix-sept ans plus tard, François Hollande, par une formule sans ambiguïté, prête, à son tour, serment de fidélité au même outil constitutionnel : « Je n'ai jamais été favorable à une VI^e République (...), car je n'ai jamais pensé qu'il serait possible d'en terminer avec l'élection du chef de l'Etat au suffrage universel. Les Français y sont légitimement attachés. »

Faudrait-il oublier que cette Constitution n'est pas née de l'expression de la volonté populaire, mais bien, le 13 mai 1958, d'un « pronunciamiento » militaire devant lequel l'Assemblée nationale et le gouvernement ont capitulé, entraînant la fin de la IV^e République et de son régime parlementaire ? Il n'est pas faux ni inutile de souligner que la nature des institutions de 1958 marque un véritable changement de régime. Jouissant désormais des pouvoirs essentiels, le président est devenu la pièce maîtresse de la vie politique institutionnelle. Les principaux partis, de droite comme de gauche, vont se soumettre à ces nouvelles règles, même si elles réduisent considérablement le rôle du Parlement, ramenant l'Assemblée nationale, censée exprimer la volonté populaire, au rôle de chambre d'enregistrement. Faites pour et par de Gaulle, qui détestait les partis — pourtant indispensables à l'exercice de la démocratie — la Constitution de 1958 est le produit des forces réactionnaires qui ont, alors, imposé leurs volontés en même temps que le retour du général, l'homme providentiel !

En guise de conclusion provisoire au débat concernant la V^e République, voici ce qu'écrivait Charles de Gaulle dans ses Mémoires à propos de son retour au pouvoir en 1958 :

« Vais-je m'en tenir à rétablir dans l'immédiat une certaine autorité du pouvoir, à remettre momentanément l'armée à sa place, à trouver une cote mal taillée pour atténuer quelques temps les affres de l'affaire algérienne puis à me retirer en rouvrant un système politique détestable, une carrière de nouveau dégagée ?

Ou bien vais-je saisir l'occasion historique que m'offre la déconfiture des partis pour doter l'Etat d'institutions qui lui rendent, sous une forme appropriée aux temps modernes, la stabilité et la continuité dont il est privé depuis cent soixante-neuf ans (2) ? »

1958, 169 ans, cela nous mène bien à... 1789, à la Révolution française !

(1) Jean-Louis Debré, lui-même ancien ministre, est le fils de Michel Debré, Premier ministre et principal rédacteur de la Constitution de 1958. (2) Cité par Michel Sérac dans Défense des révolutions.



La parole à...

Claude Jenet,
secrétaire national du POI

J eudi 3 octobre 2013, le président de la République participait, au Conseil constitutionnel, à une cérémonie organisée par Jean-Louis Debré (1) qui préside ce docte cénacle. François Hollande, devant un parterre de deux cents ministres, anciens ou en fonction, a célébré les cinquante-cinq ans de la Constitution en exaltant, de singulière manière, les vertus de la République, V^e du nom. Jugez-en : « Au-delà de la diversité des personnalités, nos institutions ont permis aux principales formations républicaines de servir, chacune à son tour, notre pays (...). (La Constitution), née d'une circonstance — l'effondrement d'un régime, celui des assemblées dans la crise algérienne — et d'une volonté, celle du géné-

Ce 15 octobre

Après le 10 septembre, la journée de mobilisation à l'appel de la CGT, de FO, de la FSU et de Solidaires, contre la réforme des retraites, il ne devait plus rien y avoir. Et pourtant, ce 15 octobre, plusieurs milliers de militants ont manifesté le jour où se votait en première lecture la réforme et là où elle se votait : devant l'Assemblée nationale.

Daniel Shapira

Après plusieurs semaines de tergiversations diverses, le 30 septembre, les unions régionales Ile-de-France de la CGT, de FO, de la FSU et de Solidaires avaient lancé un appel intitulé : « Refus de la contre-réforme des retraites : tous ensemble dans l'unité les 10 et 15 octobre 2013. » Cet appel se concluait ainsi : « Enfin, les organisations syndicales signataires organiseront une journée de mobilisation avec un rassemblement et une manifestation régionale le mardi 15 octobre à 12 h 30 au départ de Saint-Augustin, à l'appel de la CGT, FSU et Solidaires... Pour rejoindre le rassemblement unitaire, initié par FO, sur le pont de la Concorde — face à l'Assemblée nationale. »

Et cette jonction s'est effectivement faite. Au-delà du détail des déclarations des uns et des autres, le meeting qui a conclu ce rassemblement a vu se succéder à la tribune, non pas les secrétaires régionaux qui avaient appelé à ce rassemblement, mais Annick Coupé, Bernadette Groison, Thierry Lepaon et Jean-Claude

Mailly, respectivement secrétaires généraux de Solidaires, de la FSU, de la CGT et de FO. Laurent Berger, secrétaire général de la CFDT, avait déclaré à l'ouverture du débat à l'Assemblée nationale le 7 octobre « se sentir à l'aise » avec la réforme des retraites, et ajouté jeudi 10 octobre que la réforme « ne fait pas débat à la CFDT, car les débats ont été tranchés avant ».

Il a même inventé une nouvelle formule pour définir la CFDT : « Un syndicalisme d'engagement ».

Il reste que l'axe CGT et FO, avec la FSU et Solidaires, s'enracine dans ce pays, comme en témoignent les nombreux appels pour le retrait de la réforme des retraites qui ont jalonné la préparation du 15 octobre.

Tout le monde aura compris : d'engagement aux côtés du gouvernement. Cette journée du 15 octobre aura donc entériné un fait : l'axe du syndicalisme rassemblé (unissant CGT et CFDT) qui s'était dressé depuis tant d'années contre l'aspiration à l'unité des travailleurs, en a pris plus qu'un coup. A l'heure où ces quelques lignes sont écrites, il est trop tôt

pour conjecturer sur la suite. Il reste que l'axe CGT et FO, avec la FSU et Solidaires, s'enracine dans ce pays, comme en témoignent les nombreux appels pour le retrait de la réforme des retraites qui ont jalonné la préparation du 15 octobre.

RETRAITES

Une Assemblée nationale de "gauche" vote un recul social majeur

L'examen du projet de loi contre les retraites s'est achevé le 15 octobre par un vote solennel à l'Assemblée nationale. Le résultat du vote fut serré (1). Le débat sur le texte se poursuivra au Sénat à partir du 28 octobre.

Nicole Bernard

Ainsi, pour la première fois, un gouvernement de « gauche » aura fait voter un nouvel allongement de la durée de cotisation pour les retraites (de un an et demi), poursuivant et aggravant les contre-réformes des gouvernements de droite précédents. De plus, les retraites dont le montant dépasse le minimum vieillesse seront gelées six mois, puisque leur revalorisation sera décalée du 1^{er} avril au 1^{er} octobre.

Bien sûr, pour tenter de faire passer ce recul social majeur, le gouvernement prétend que le texte comprend aussi des « avancées sociales », selon les propres mots de la ministre Marisol Touraine. Parmi elles, il y a le compte individuel de prévention de la pénibilité : un compte à points, individualisé, qui préfigure le système unique à ponts voulu

par le patronat, la droite et la CFDT. La droite s'est d'ailleurs abstenue dans le vote sur les articles concernés. Les centristes ont même voté pour une autre mesure présentée elle aussi comme une « avancée sociale » : la prise en compte des stages dans le calcul des annuités de cotisations. Il s'agit des « stages en alternance » incorporés dans les cursus universitaires, stages qui permettent aux employeurs de disposer d'une main-d'œuvre qualifiée... et gratuite (ou presque). C'était la CFDT qui réclamait « la prise en compte des stages rémunérés dans le calcul des retraites ».

UNE "AVANCÉE SOCIALE", LA PRISE EN COMPTE DES STAGES ?

La notion de « stages rémunérés » est un véritable mensonge puisque, par définition, les stages ne donnent pas lieu au versement d'un salaire. Les étudiants peuvent recevoir, pour les stages

de plus de deux mois, une « gratification » de 436 euros mensuels. Comme il s'agit d'une « gratification », pas question de faire cotiser les employeurs ! Cela ne leur coûtera donc pas un centime !

Pour la première fois, un gouvernement de "gauche" aura fait voter un nouvel allongement de la durée de cotisation.

C'est l'étudiant qui va verser, s'il le souhaite, sa contribution sur les stages qu'il doit accomplir. Chaque trimestre de stage donnera droit à un trimestre de « contribution » dans la limite de deux trimestres. Mais quelle contribution ? Un pourcentage de la gratification ? Non, c'est trop peu ! Les versements seront échelonnés dans le temps : 12,50 euros par mois pendant deux ans ou

25 euros par mois pendant un an, soit 300 euros pour valider un trimestre. Et cela dans la limite de deux trimestres.

« Il ne peut y avoir de trimestres gratuits », déclare fortement la ministre Touraine qui, dans sa loi, organise le rachat des trimestres d'études !

Pour une « avancée sociale », c'est une « avancée sociale » ! Non seulement la voie est ouverte à la multiplication de ces stages qui « pourront entrer dans le calcul de la retraite », mais, en outre, elle est ouverte pour un calcul de la retraite sur des bases forfaitaires, sans rapport avec le salaire ! Et tout cela dans le cadre du « volontariat » !

Le projet de loi a été approuvé par 270 voix pour, 249 contre et 49 abstentions. Seuls les députés PS ont voté pour, et encore, pas tous : 17 d'entre eux se sont abstenus, de même que les écologistes et les radicaux de gauche. Le Front de gauche a voté contre. La droite (UMP, centristes et Front national) a voté contre estimant que le gouvernement n'allait pas assez loin.

Conférence nationale POUR L'UNITÉ ET LA RÉSISTANCE

Pour notre journal, Bruno Ricque, syndicaliste hospitalier, l'un des initiateurs, en explique les enjeux

Le 27 septembre, *Le Monde* a publié à sa une un dessin qui sonne comme un programme : il établit une égalité entre un syndicaliste CGT qui s'oppose au travail du dimanche et un intégriste religieux qui interdit à un enfant d'aller à l'école !

Pour *Le Monde*, qui relaie généralement la volonté des sommets de l'Etat, un syndicaliste qui s'oppose à la déréglementation est un ennemi de la démocratie, pas moins ! Cette publication a coïncidé avec une campagne déchaînée dans tous les médias pour exiger la déréglementation du travail, le dimanche, en soirée et même la nuit, dans le commerce.

Le gouvernement, qui avait ouvert la voie avec l'ANI, a montré ici encore sa totale duplicité. M^{me} Taubira a tonné : « La loi s'appliquera, la loi s'applique aux riches, la loi s'applique aux puissants »... Et le lendemain, le préfet de Paris accordait les dérogations pour autoriser les enseignes à ouvrir le dimanche.

La violence et la grossièreté de cette campagne démontrent un énervement dans les sommets, parce que tout ne se déroule pas comme prévu ces derniers mois. La deuxième conférence sociale convoquée par Hollande et Ayrault devait rassembler le syndicalisme autour des objectifs de compétitivité et de la « nécessaire » réforme des retraites. Certes, la CFDT s'est rassemblée derrière le gouvernement, c'était bien le moins.

Mais le gouvernement n'a pas été en mesure de réaliser le consensus souhaité : il y a eu le 10 septembre et l'opposition de centaines de milliers de salariés, avec les confédérations CGT et FO, à la contre-réforme Ayrault des retraites. Le 1^{er} décembre 2012, avec 500 délégués ouvriers rassemblés en conférence à la Bourse du travail de Paris, nous nous affirmons « contre toute forme de compromis historique remettant en cause l'indispensable indépendance des organisations syndicales et cherchant à en faire une courroie de transmission de l'Union européenne et du gouvernement, et (partisans) que s'exerce le rapport de force établi par les travailleurs eux-mêmes et leurs organisations pour la satisfaction de leurs revendications ».

Cette question est à nouveau centrale, alors que se déploient toutes les pressions, brutales ou moins brutales, pour demander au mouvement syndical d'être l'accompagnateur des mesures du gouvernement réclamées par

assez peu d'adeptes dans les confédérations ouvrières (je ne parle pas, bien sûr, de la CFDT), mais remarquons que des discussions serrées ont été nécessaires pour se dégager d'un accompagnement de la loi Ayrault.

La lutte de classe remettra chacun à sa place : M. Bachelay et la retraite par points, bien loin de la République sociale.

Pour l'heure, la question de l'unité du mouvement ouvrier pour résister est majeure, comme l'ont dit les militants rassemblés à Taragone en « conférence ouvrière européenne », les 16 et 17 mars 2013 : « Débattre librement dans un objectif unique : contribuer de façon coordonnée, dans chacun de nos pays, à lever les obstacles qui se dressent contre la réalisation de l'unité. Pour abroger les plans assassins de l'Union européenne et ses traités ! Contre la dictature de la troïka ! »

Nous l'aborderons dans la conférence du 30 novembre, mais c'est une discussion qu'il serait bon de mettre au centre dès maintenant, et dont *Informations ouvrières*, tribune libre de la lutte des classes, pourrait se faire l'écho.

Car incontestablement, face à la duplicité des Taubira, Bachelay, Ayrault et consorts, la réalisation de l'unité exige que les buts que s'assigne le mouvement ouvrier soient clairement définis : le retrait de toutes les mesures de régression du gouvernement, et pour commencer, le retrait de la loi Ayrault sur les retraites.

Le 15 octobre, avec le rassemblement FO-CGT-FSU-SUD devant l'Assemblée nationale, marque un premier face-à-face, et le refus du compromis historique préparé par Hollande.

C'est le moment de préparer la conférence du 30 novembre pour avancer sur ces questions.

INFORMATIONS OUVRIÈRES
TRIBUNE LIBRE DE LA LUTTE DES CLASSES

Envoyez vos tribunes, vos contributions, votre point de vue à notre journal !

Un ouvrier de Goodyear de 48 ans, 17 ans d'ancienneté, vient d'être licencié.

Le monde ouvrier en a marre de se faire écraser !

Depuis JS, Verts, PG, PCF ne votez pas avec l'UMP

VOTEZ NON !

S'abonner, se réabonner à Informations ouvrières

Agroalimentaire

FINISTÈRE > Fermeture de la société Gad SAS

Explosion de colère chez les travailleurs de l'agroalimentaire dans le Finistère

“Si ça ferme, ça pétera, sûr ! On ne se laissera pas faire comme ça !”

Le tribunal de commerce de Brest a validé le plan de continuation pour la société bretonne d'abattage et de découpe Gad SAS : 889 emplois supprimés et fermeture du site dans le Finistère. Volaille, porc, poisson : outre les abattoirs Gad, c'est aussi toute une filière, avec des milliers d'emplois, qui est menacée de disparaître. Le 14 octobre, avec leurs syndicats CGT et FO, les travailleurs ont manifesté leur colère.

Sur Europe 1, le 15 octobre au matin, un journaliste raconte : « Hier, ce sont les salariés de l'agroalimentaire breton qui ont beaucoup fait parler d'eux ; ils ont manifesté à Morlaix et à Brest, où ils se sont allongés sur le tarmac de l'aéroport. Des coups d'éclat et beaucoup de colère.

“Il va falloir se révolter, parce que c'est en train de s'écrouler partout”

L'union dans le blocus du pont de Morlaix : agriculteurs et salariés, même combat, et, pour la première fois, des esprits qui s'enflamment devant la maire UMP.»

Un salarié : « Vous allez avoir le feu en Bretagne. »
Une syndicaliste : « Venez voir la détresse des salariés de chez Gad. Vous ne pensez qu'à caqueter à l'Assemblée nationale, c'est tout ce que vous faites, et les gens, ici, sont en train de crever, et on crèvera pas ! Aujourd'hui, on va rallier d'autres personnes à notre cause, les agriculteurs avec les salariés. Et vous allez voir, la Bretagne, comment elle va se réveiller, elle va pas crever la Bretagne ! »

Un agriculteur : « Vous allez avoir les agriculteurs, vous allez avoir le feu, le feu vous allez avoir et vous n'arrêterez plus rien... Trop tard ! »

Le journaliste commente : « Les leaders syndicaux bretons prônaient jusqu'à maintenant la non-violence ; la base, elle, est en voie de radicalisation. »

Yves, 52 ans : « Si ça ferme, ça pétera, sûr ! On ne se laissera pas faire comme ça. Je suis prêt à aller jusqu'au bout, en tête, ça ne me fait pas peur. Il va falloir se révolter. Je vous dis : on va vers une espèce de guerre civile, parce que c'est en train de s'écrouler partout, ici. A un moment donné, il va falloir qu'on rentre dedans. On en a tellement ras le bol ! Qu'est-ce que je vais aller f..., moi,



Agriculteurs et travailleurs de différentes usines de l'agroalimentaire dans le Finistère (Doux, Tilly-Sabco, Marine Harvest et Gad) ont bloqué l'autoroute à Morlaix le 14 octobre.

Photo AFP

maintenant ? J'ai fait trente-cinq ans dans la boîte. J'ai encore une gamine qui a 10 ans. Qu'est-ce que je vais aller f... maintenant ? »

Sur BFM TV, le 14 octobre, on a pu voir un reportage où la syndicaliste déjà citée par Europe 1 exprime sa rage face aux responsables politiques de tous bords :

« Vous étiez tous dans votre bureau et vous n'avez rien fait, pas plus les élus de droite que les élus de gauche. Vous ne pensez qu'à vos indemnités.

Et les gens, ici, sont en train de crever (...). Aujourd'hui, on a réussi à faire cette force là, agriculteurs et salariés (...).

C'est qui les décisionnaires ? C'est qui ? Chaque fois, on nous ramène la patate chaude pour tout le monde : “C'est pas nous, c'est la droite, c'est pas nous, c'est la gauche.” Mais nous, en attendant, on va faire comment, nous, pour essayer de vivre ? »

EN BREF

Election cantonale partielle de Brignoles (Var)

A force de crier “au loup !”

A l'élection partielle de Brignoles, au deuxième tour, c'est le candidat du FN qui a été élu contre la candidate de l'UMP. Au premier tour, le candidat FN était arrivé en tête — en faisant le même nombre de voix qu'à la précédente élection — mais les autres partis, UMP, PCF (avec le soutien du PS), Europe Ecologie-Les Verts, s'étaient effondrés, perdant des milliers de voix.

C'était un vote sanctionnant ces partis, qui, à tour de rôle au gouvernement, mettent en œuvre les mêmes politiques destructrices. Les mêmes partis de droite et de gauche ont appelé au « front républicain » pour « barrer la route au FN », confortant ainsi le sentiment chez beaucoup d'électeurs que la droite et la gauche, une nouvelle fois, marchent ensemble.

Le résultat ne s'est pas fait attendre : le candidat du FN a été élu avec 54 % des voix des 43 % des électeurs qui sont allés voter.

Malgré l'intense campagne moralisatrice utilisant les déclarations réactionnaires du Front national, nombreux sont ceux qui ne se sont pas déplacés.

La racine de cette situation se trouve dans la politique réactionnaire mise en œuvre successivement par la droite et la gauche. Telle est la cause de l'effondrement des représentations politiques institutionnelles.

Marguerite LEUWEN ■

Primaires du PS à Marseille

A Marseille, le Parti socialiste organisait des primaires pour désigner la tête de liste aux municipales. Près de 20 000 personnes seraient venues voter. On a bien glosé dans la presse sur les bus et le covoiturage pour venir dans les bureaux de vote. Mais il est une chose qu'il faut noter : la ministre Marie-Arlette Carloti, donnée favorite, a été battue. Au deuxième tour s'affronteront le député Patrick Mennucci et Samia Ghali, qui avait mené une campagne à la tonalité critique à l'égard du gouvernement. D'ailleurs, M^{me} Carloti appelle à voter Mennucci. Comme le rapporte *Le Parisien* daté du 14 octobre : « Dans le bureau de vote du VI^e arrondissement, Louis avoue qu'il a renoncé à voter pour Carloti par stratégie. “Être ministre de Hollande, ce n'est pas trop porteur dans une élection en ce moment, Gaudin l'aurait attaqué sur le bilan du gouvernement”, lâche ce militant. » M. L. ■

Conférence nationale POUR L'UNITÉ ET LA RÉSISTANCE

30 NOV. PARIS

INTERVIEW

JOUÉ-LÈS-TOURS > 726 suppressions d'emplois annoncées à Michelin

Colère des salariés

En juin dernier, le fabricant de pneumatiques Michelin a annoncé l'arrêt en 2015 de la production de pneus poids lourds à Joué-lès-Tours, avec 726 emplois supprimés. Le 8 juin, la direction présentait son plan en comité central d'entreprise. Les travailleurs ont alors massivement manifesté. Notre correspondant local a rencontré Raphaël Garcia, délégué syndical FO à l'usine.

Peux-tu nous faire un point de la situation à l'usine ?

Il n'y a même pas d'assemblée générale... Les dirigeants des syndicats majoritaires dans l'usine ont monté le bourrichon aux gars avec leurs revendications dans le cadre du plan social sur les primes et l'étalement dans le temps des suppressions d'emplois : c'est l'acceptation du plan de la direction.

Ce qui se passe à l'heure où l'on se parle, ce sont les jeunes d'une équipe qui ont dit : « Nous, on en a marre, on veut faire un mouvement. »

Ce qui a déclenché ce mouvement, au départ sans les syndicats, c'est que les dirigeants des syndicats majoritaires dans l'usine n'ont pas dit « on est contre ce plan assassin ».

Ils ont refusé dès le début, en juin, de répondre à notre proposition de combattre contre le plan de la direction, écartant notre position de maintien de tous les emplois.

Nous avons l'exemple de Montceau-les-Mines : il y avait eu là-bas, en 2009, 380 suppressions d'emplois. Et sur les 380 ouvriers, il y a eu 250 fins de car-

rière. Et le reste, ça a été des mutations et des reclassements externes, et les travailleurs se sont retrouvés au chômage l'année suivante.

Ils savaient les choses avant juin. Je n'ai jamais vu un b... pareil, une telle division syndicale alors qu'on est tous dans le même bateau !

L'usine va fermer, il y aura peu de reclassements, comme à Montceau.

Que penses-tu de la lettre du ministre Montebourg à Marie-France Beaufile (sénatrice PCF et maire de Saint-Pierre-des-Corps) ?

C'est la même chose que ce que nous dit la direction de Michelin avec son plan social.

“Retraites, licenciements... C'est la continuité du sarkozysme”

Et la réponse de la sénatrice ?

Apparemment, elle va dans le sens de la moyenne des salariés en « exigeant des mesures de justice sociale ».

Ce qu'elle appelle « les revendications formulées par les syndicats », ce sont les demandes de SUD et de la CGT sur l'étalement dans le temps du plan social, le niveau des primes de départ, mais elle ne dit pas qu'elle est contre la fermeture ; donc elle accompagne les 726 suppressions d'emplois comme les élus du PS.

Il y a bientôt les municipales...

Quel est ton point de vue sur la situation et ce que fait le gouvernement ?

Retraite, licenciements... C'est la continuité du sarkozysme (1).

Où est l'intérêt de rallonger, alors que les jeunes attendent du boulot ? Le financement ? Ils nous racontent ce

qu'ils veulent, il y a bien de l'argent pour financer les guerres capitalistes. On ne nous a jamais dit combien a coûté la guerre en Afghanistan.

Le 30 novembre, à l'initiative du comité pour l'unité et la résistance, une conférence nationale se tiendra à Paris. Penses-tu y participer ? J'y serai.

(1) La femme de Raphaël Garcia, professeur des écoles, qui assiste à l'entretien, ajoute : « C'est aussi le cas avec le désordre des rythmes scolaires ; les parents manifestent le 13 novembre. Le PS m'a demandée pour leur liste au municipales, j'ai dit non. Inutile de se présenter aux élections municipales sur la liste PS, car ils ont voté au conseil municipal la réforme des rythmes scolaires avec la majorité UMP et le Modem. »

Chambéry (Savoie)

Assemblée générale du 9 octobre
Grève totale des facteurs
à l'appel de leurs syndicats
CGT, FO et SUD

Répondant à l'appel de leurs délégués syndicaux CGT, FO et SUD, trente-neuf facteurs du centre de Chambéry (la quasi-totalité) se sont réunis en assemblée générale le 9 octobre contre la réorganisation prévue le 19 novembre 2013.

Ces facteurs, qui avaient déjà dû subir les conséquences du déménagement du centre de tri en septembre, en ont assez de ces réorganisations incessantes.

Les délégués syndicaux CGT, FO, SUD ont porté leur appréciation sur la réponse de la direction : « Pas grand-chose de positif. A part le volet social (prime et repos compensateur) et une embauche en CDI, tout le reste c'est non... »

La discussion s'engage avec les facteurs présents (extraits) :

« — Le problème principal, c'est la réorganisation et les tournées.

— On n'aura plus les mêmes horaires et les mêmes tournées avec les 42 heures mixtes.

— Il faut rappeler que notre revendication, c'est le retrait de la sécabilité.

— La direction propose d'alléger les charges pour certains (facteurs âgés ou ayant des problèmes de santé). Mais sans création de poste. Et donc le travail est reporté sur les autres.

— La désorganisation, c'est fait exprès. Ils ne veulent plus de titulaires de tournées. La base de notre métier de facteur, c'est une tournée pour un titulaire. C'est ça qu'ils veulent supprimer.

— Ils n'ont rien à faire des particuliers. Quand on parle de l'augmentation des réclamations, la direction répond que cela fait partie des "pertes et profits".

— Il faut un mouvement dur. Notre métier, ils veulent le casser, et on ne va pas se laisser faire.

— Pour négocier, il faut un cahier de revendications avec les points durs sur lesquels on ne bougera pas. »

La grève totale est votée à l'unanimité, avec nouvelle demande d'audience auprès de la direction.

"Nous demandons l'annulation
de la consultation individuelle"

Rencontre avec les délégués syndicaux à l'issue de cette assemblée générale.

CGT : « Avant les réorganisations, les horaires étaient votés collectivement à la majorité des facteurs. Aujourd'hui, c'est une consultation individuelle. Cela permet toutes les pressions. Nous demandons l'annulation de cette consultation individuelle. Dans les tournées mixtes, ils font deux secteurs et, l'après-midi, une collecte (ramassage des boîtes aux lettres). C'est un autre boulot, ce n'est plus le métier de facteur, et ça supprime des emplois à la collecte... »

FO : « Ils cherchent à enlever aux facteurs leurs tournées. Et pour mettre en place la flexibilité, ils utilisent plusieurs moyens. Cela passe par les 42 heures dans la semaine sans récupération, mais plus de travail dans la semaine. Tous ces changements d'horaires et l'ajout de morceaux de tournées, ça vise à enlever la tournée "achetée" par chaque facteur. »

SUD : « Depuis la mise en place de "facteur d'avenir", on en est à la troisième "réorganisation". A chaque fois, ça entraîne des dégâts humains. Cela nous amène des conditions de travail dégradées et de la flexibilité. »

Le samedi 12 octobre, la grève est reconduite.



Photo DR

Intercommunalité forcée

Congrès des maires ruraux de France

Vent debout contre l'intercommunalité forcée

Deux cents maires venus de tous les départements de France ont participé, le 12 octobre à Port-sur-Saône (Haute-Saône), au congrès de l'Association des maires ruraux de France (AMRF).

Correspondant

Deux sénateurs PS, Yves Krattinger, président du conseil général, et Martial Bourquin, partisans de la métropole de Lyon, étaient venus défendre le projet de loi du gouvernement sur les métropoles.

Choc garanti avec les maires et leur association AMRF qui veulent conserver les compétences de leurs communes, en particulier celle du plan local d'urbanisme (PLU) que le gouvernement veut transférer, par la loi Duflot, aux métropoles et aux intercommunalités.

Vanik Berberian, président de l'AMRF : « Quand on nous gifle, on n'est pas le genre à tendre l'autre joue ! Si on nous donne une pichenette, je donne un coup de massue ! Citez-moi une mesure positive prise par le gouvernement ? La ministre Duflot était invitée aujourd'hui. Elle est absente ! Quand je l'avais rencontrée à Paris, je lui avais dit que l'article 63 était inacceptable. Elle m'a répondu que j'étais injuste, car elle était "la seule à nous défendre au gouvernement, qui nous traite de rétrogrades et de réactionnaires" ! Mais l'autre gouvernement nous traitait de gauchistes ! »

Un autre maire, membre du bureau national de l'AMRF, interpellait les deux sénateurs PS : « Les campagnes grondent. Entendez-vous ces féroces maires ruraux, car ils viennent solliciter plus de liberté, d'égalité, de fraternité ? »

Les sénateurs ont défendu les métropoles qui confisquent les compétences des communes et les départements !

Un maire leur répondra : « Il y a le Grand Paris, c'est un processus qu'il faut enrayer. Aujourd'hui, c'est la confirmation de la métropole, c'est cela qu'il faut arrêter. »

Un autre renchérit : « L'ancien gouvernement avait dessiné une carte des métropoles et mégapoles. On a changé de gouvernement, pourquoi ne pas détricoter ? »

Un autre maire lance un cri d'alarme : « Le problème, c'est qu'on donne une autonomie aux métropoles. C'est cela qui est dangereux ! »

En effet, c'est l'explosion de la République fondée sur ses 36 500 communes, coopérant librement, et ses départements.

Face à la détermination des maires, le préfet de Haute-Saône a enregistré ainsi la volonté unanime du congrès de l'AMRF : « Je ne reviens pas sur l'intercommunalité. Je constate que votre credo est de ne pas accepter l'intercommunalité forcée. »



Vanik Berberian, président de l'AMRF, signataire de la demande d'audience à François Hollande.

Photo DR

"Le président de la République doit nous recevoir"

Parmi les interventions, celle d'Albert Dal Pozzolo, adjoint au maire de Rozérieulles (Moselle) :

« Les maires veulent l'égalité des droits. C'est pour cela que nous avons signé avec un millier d'élus la proposition de loi suivante : "L'Assemblée nationale décide de rétablir le libre choix des communes de s'associer ou de se dissocier librement dans le cadre de la coopération intercommunale, conformément au mandat explicite de la population."

Le président de la République doit nous entendre. Avec l'intercommunalité forcée, la mise en place des métropoles, nos communes deviendraient des coquilles vides, et nous, comme on l'a dit, des plantes vertes ! Vanik Berberian a écrit dans son communiqué : "Non à l'intercommunalité forcée." Il a raison, car seule la libre coopération entre nos communes peut permettre de répondre aux besoins de nos administrés.

Le 8 octobre, une délégation d'élus qui manifestaient contre l'intégration forcée de vingt de leurs communes dans le Grand Roanne lors de la venue du président de la République dans la Loire, lui ont transmis notre demande d'audience : "A l'heure où nous écrivons, la proposition de loi instaurant les métropoles n'a pas été adoptée, et c'est pourquoi nous souhaiterions, Monsieur le Président, qu'il vous soit possible de recevoir personnellement notre délégation."

"Se préparer à sortir les écharpes"

Nous avons été élus dans le cadre de la libre administration de nos communes et dans le cadre de la coopération volontaire. Nous devons être entendus, mais s'il s'avérait que nous ne le soyons pas, il faudrait, comme l'a justement dit Vanik, "se préparer à sortir nos écharpes". Et la question ne se pose-t-elle pas de manifester tous à Paris ? »

Hollande à Roanne le 8 octobre

Les élus souhaitent maintenant
rencontrer le président "entre quatre yeux"

Gérard Dumas

Mardi 8 octobre, soixante-dix élus se sont retrouvés à Roanne, lors de la venue de François Hollande, pour manifester, dans la continuité de leur combat contre l'intégration forcée de leurs communes à Roannais Agglomération. Ils entendaient également confirmer leurs signatures sur la proposition de loi pour la libre coopération intercommunale.

Une délégation de quatre élus (Yves Durand et René-André Barret, représentants le mouvement local de défense du projet « Plaine et Côte Roannaise », Jean Bartholin et Bernard Jayol, représentants le « mouvement national

pour rétablir la libre et responsable coopération intercommunale ») a été reçue par un conseiller de François Hollande à la sous-préfecture.

A cette occasion, les premiers ont évoqué l'historique de leur dossier, la situation actuelle et leur espoir d'un retour en arrière. Les seconds, mandatés par plus de 950 élus de toutes tendances politiques, ont remis leur demande d'audience au président de la République.

Au lendemain de cette manifestation, on pouvait lire dans la presse une interview du maire de Roanne, Mme Laure Déroche (PS) : « Je suis surprise de l'attitude des élus opposés à Roannais Agglomération, ceints de l'écharpe, devant l'hôtel de ville.

C'est un manque de respect envers le chef de l'Etat. »

Jean Bartholin lui répond :

« Où est le manque de respect ? Lors de cette parodie hypocrite qui aura conduit à l'arrêté de fusion, ce que nous avons subi est bien pire que du manque de respect ! (...) Quand on impose par la force et de façon hypocrite, cela n'augure rien de bon ! (...) Où est également le respect du suffrage universel qui s'est bel et bien exprimé sur la question de l'intercommunalité ? Nous nous en tenons au sujet de l'intercommunalité sur lequel nous ne lâcherons pas car il y a de l'avenir de l'action publique républicaine. » Les élus souhaitent maintenant rencontrer le président « entre quatre yeux ».

ÉCLAIRAGE

La délégation
soutenue
par 1 000 élus

La rencontre du 6 avril à Saint-Haon-le-Châtel publiée sur son site (democratiecommunes.wordpress.com) la demande d'audience au président de la République signée par Jean Bartholin, conseiller général de la Loire, conseiller municipal de Saint-Haon-le-Châtel, Bernard Jayol, conseiller général de la Loire, conseiller municipal de Riorges, Gérard Schivardi, maire de Mailhac (Aude), Vanik Berberian, maire de Gargilès-Dampierre (Indre), président de l'AMRF, André Yon, adjoint au maire de Boissy-Saint-Léger (Val-de-Marne), Roland Darrouzès, maire de Lamanon, président de l'Union des maires des Bouches-du-Rhône, Georges Cristiani, maire de Mimet, porte-parole de l'Union des maires des Bouches-du-Rhône.

Chronique

INTERNATIONALE

Piteux spectacle

François Forgeue

La grande presse européenne, en particulier française, rivalise pour dénoncer les « dysfonctionnements » de « la plus grande démocratie du monde ».

Le « piteux spectacle de Washington », tel était le titre de l'éditorial du *Monde* (15 octobre).

Il est vrai que ce 15 octobre, alors que ce numéro d'*Informations ouvrières* va être bouclé, les Etats-Unis « tiennent la planète en haleine », pour reprendre une formule du même éditorial. L'ironie involontaire, c'est bien sûr que le « piteux spectacle » offert par la situation politique dans les pays d'Europe — pour ne parler que d'eux — vaut bien celui de Washington. Mais c'est surtout le fait que la panique provoquée par le blocage du système parlementaire américain souligne à quel point le « maintien de l'ordre » politique et économique du monde capitaliste dépend de la puissance qui en est le centre et le garant, tout en concentrant sur elle toutes les contradictions. Ce 15 octobre, s'il faut certes continuer à « imaginer l'inimaginable »,

comme l'écrivent *Les Echos*, la pression monte de la part des puissances financières parmi les plus importantes des Etats-Unis pour aboutir à un accord qui prévienne, pour l'heure, « une grave secousse dislocatrice pour l'économie mondiale », comme l'explique la directrice du FMI. Soulignons que cet accord ne ferait que repousser le problème.

Il ne mettrait pas automatiquement fin à l'impasse budgétaire et à la mise au chômage technique de centaines de milliers de fonctionnaires.

Surtout, il ne réglerait aucune des questions politiques et économiques posées à l'échelle mondiale comme aux Etats-Unis, qui sont le fondement d'une crise qui va en s'approfondissant. Une chose est certaine : ce n'est que dans la voie de nouvelles attaques contre la classe ouvrière, ses droits et ses conquêtes, que tant du côté démocrate que du côté républicain, la représentation politique de la bourgeoisie tente actuellement de se réorganiser. Les républicains renonceraient — semble-t-il — à exiger l'abrogation de la loi assurance-santé d'Obama. Mais la base d'un accord sur le budget serait d'y intégrer des coupes claires dans les dépenses sociales, en repoussant l'âge de la retraite et en réduisant les allocations santé aux couches les plus vulnérables de la population.

Etats-Unis

Cinq questions-réponses sur ce « shutdown » qui paralyse l'Etat le plus puissant au monde

Pierre Cise

Les services gouvernementaux à moitié paralysés (« shutdown »), le risque de « falaise fiscale » (« fiscal cliff »), le « plafond » de la dette, tout cela fait la une des médias à l'occasion de la crise politique, budgétaire et financière qui traverse les Etats-Unis et emballe la planète toute entière. De quoi s'agit-il ?

Qu'est-ce que le shutdown ?

1 C'est l'arrêt du fonctionnement de plusieurs administrations et programmes fédéraux du fait d'une absence d'accord sur le budget du pays. Les services jugés « non essentiels » ferment et leurs employés sont mis au chômage technique. Huit cent mille employés sont aujourd'hui dans ce cas. Les autres doivent rejoindre leur travail, mais sans être payés pour le moment. En revanche, les services — comme les écoles, les transports publics, les hôpitaux —, assurés sur les ressources budgétaires des différents Etats, continuent à fonctionner.

Pourquoi en est-on arrivé là ?

2 Parce qu'il y a désaccord sur le budget 2013-2014 entre la Chambre des représentants à majorité républicaine et le Sénat à majorité démocrate. Depuis 1976 (1), l'année budgétaire commence toujours un 1^{er} octobre. Donc, le 30 septembre au plus tard doit intervenir un accord sur un budget, d'une part, au sein même du Congrès formé du Sénat et de la Chambre des représentants et, d'autre part, entre le Congrès et le président des Etats-Unis qui peut faire jouer son droit de veto. Faute d'accord au sein du Congrès le 30 septembre dernier, c'est l'arrêt du fonctionnement des administrations et des services fédéraux, faute de ressources.

Y a-t-il eu des précédents ?

3 Oui. La loi budgétaire de 1976 en est la cause d'un point de vue légal. Jusqu'alors, le président des Etats-Unis avait la possibilité d'outrepasser certaines décisions budgétaires décidées par le Congrès, et, en cas de désaccord sur le budget, de maintenir la continuité de fonctionnement de l'Etat fédéral. La loi de 1976 a limité cette prérogative présidentielle. Dans un pays où il est fréquent que Sénat et Chambre des représentants n'aient pas la même majorité politique, elle a favorisé des situations de blocage au gré des crises politiques qui traversent les sommets dirigeants américains. L'épisode actuel est le dix-huitième du genre depuis 1976. Les précédents ont duré de un à vingt et un jours (fin 1995, sous l'administration Clinton). Le blocage du Congrès, qui paralyse depuis plus de deux semaines le budget de l'Etat, marque un nouveau stade dans la crise politique de domination de l'impérialisme le plus puissant au monde. Quel qu'en soit le dénouement, elle a déjà, et elle aura, des conséquences non seulement aux Etats-Unis mais dans le monde entier.



Et maintenant, on nous parle de plafond de la dette. De quoi s'agit-il ?

4 En effet, hasard du calendrier, il se trouve qu'en plus du problème du budget, la dette publique des Etats-Unis va atteindre le plafond qui lui a été fixé fin 2012, à savoir 16 700 milliards de dollars. Ce principe de plafonnement de la dette remonte à 1917. Il s'agissait alors de donner une autorisation préalable d'endettement, utilisable à sa guise par le gouvernement, sans devoir demander une autorisation pour chaque endettement comme c'était le cas jusqu'alors. Créée dans les conditions exceptionnelles de l'entrée en guerre des Etats-Unis, cette pratique a été reconduite jusqu'à présent et fut, durant de nombreuses années, un simple rituel. C'est sous la présidence de Ronald Reagan que ce sujet a pris un tour politique, lorsque les démocrates, alors majoritaires à la Chambre des représentants, refusèrent d'augmenter le plafond de la dette en raison de l'explosion des dépenses militaires de l'administration républicaine. Plus tard, Clinton connut le même problème, et Obama y a été confronté en 2012.

Quelles seraient les conséquences d'un refus d'augmenter le plafond de la dette ?

5 Une grande part de l'endettement du pays est consacrée à rembourser l'ancienne dette. Le refus d'augmenter le plafond de la dette aurait pour conséquence que le pays ne pourrait plus payer ses créanciers. Et pour le faire, il faudrait alors procéder à des coupes drastiques dans les budgets, notamment sociaux, et augmenter les impôts pour trouver les ressources nécessaires. C'est ce qu'on appelle la « falaise fiscale » depuis laquelle l'économie américaine tomberait du fait de ces mesures. Jusqu'à présent, on n'est jamais allé jusque-là, mais à chaque fois, des réductions de dépenses publiques sont néanmoins arrachées en contrepartie du relèvement du plafond de la dette.

(1) Année de mise en place du Congressional Budget and Impoundment Control Act voté par le Congrès en 1974 sous la présidence de Richard Nixon.

Washington, le 13 octobre 2013 : devant la Maison-Blanche, un manifestant brandit une pancarte sur laquelle on peut lire : « Ce site est fermé. On n'entre pas. »

REVUE DE PRESSE

Quand Washington se voit mis aux abonnés absents

L'International Herald Tribune (8 octobre) revient sur les conséquences internationales d'un éventuel défaut de paiement : « Cinq ans après qu'une crise financière aux Etats-Unis a contribué à jeter le monde dans une profonde récession, il y a à nouveau la crainte que, globalement, on soit victime non des excès de Wall Street mais du système politique existant à Washington. Certes, les Etats-Unis demeurent engagés à différents niveaux, comme l'ont démontré les opérations de commando menées en Afrique. Mais la fermeture partielle des services gouvernementaux a déjà entraîné des problèmes au-delà des frontières américaines. Cloué au sol au sens strict du terme, le président Obama a dû être absent des réunions au sommet en Asie (...). En Europe, les tentatives d'aboutir à un nouvel accord commercial avec les Etats-Unis sont en panne. »

Le *Financial Times* (7 octobre) constate : « Les accès de paralysie deviennent plus fréquents et le "soft power" des Etats-Unis, c'est-à-dire sa capacité à convaincre et à servir d'exemple, est ébréché. Si le défaut de paiement devait se produire, les dégâts toucheraient la puissance économique des Etats-Unis, à commencer par sa capacité à rassembler de l'argent venu de partout, sans que cela ne lui coûte grand-chose (...). Depuis la semaine dernière, si on téléphone au standard de la Maison-Blanche, on entend comme réponse le message enregistré suivant : "Nous nous excusons, mais faute de financement fédéral, nous ne pouvons traiter votre appel." Ce sont des messages qui ne s'oublient pas. »

RUSSIE

La bataille de l'Académie des sciences de Russie

Mark Vassilev

Fin septembre 2013, Vladimir Poutine a approuvé le projet de loi portant réforme de l'Académie des sciences de Russie, que le journal d'information en ligne bien connu, expert.ru, a appelé un « théâtre de guerre », guerre qui ne s'est pas conclue en faveur de la science russe.

Cependant, tous sont loin de partager l'idée que la bataille est perdue. « Nous sommes restés debout jusqu'au bout », pourraient résumer légitimement les chercheurs qui se sont battus, parmi les nombreuses forces qui se sont opposées à l'effondrement de l'Académie des sciences de Russie comme système unifié de la recherche fondamentale. Un marathon de protestation de trois mois a rassemblé les équipes de recherche, a fait bouger des savants pourtant éloignés de la politique, et leur a permis de prendre conscience de l'effet de l'action collective. Les scientifiques ne croient pas que le combat est terminé. L'état d'esprit général est exprimé dans la lettre ouverte qu'a largement envoyé à ses collègues l'académicien Alexandre Koulechov, se terminant par la phrase : « Au diable, qu'ils nous dévorent, ils s'étrangleront ! »

A peine quelques jours après la ratification de la loi, le comité d'organisation de la conférence des travailleurs scientifiques de l'Académie a publié la déclaration suivante : « Citoyens de Russie ! Notre devoir civique, notre devoir vis-à-vis des jeunes générations nous amènent à nous adresser à vous par le présent appel : le 27 septembre 2013, le président de la Fédération de Russie a signé la loi sur la réforme de l'Académie des sciences de Russie, complétant ainsi l'opération foudroyante diligentée par le gouvernement, la Douma et de Conseil de la Fédération pour liquider l'Académie, sur fond d'une campagne de dénigrement sans précédent de celle-ci, relayée dans les médias.

Les très nombreux rassemblements de protestation, les prises de position de scientifiques de renom, en Russie et à l'étranger, les 120 000 signatures recueillies par le syndicat des travailleurs de l'Académie n'y ont rien changé.



29 et 30 septembre 2013 : conférence de défense organisée dans la grande salle de l'Académie par le syndicat des employés de l'Académie et le Conseil des jeunes scientifiques.

Désormais, sous le nom d'Académie des sciences de Russie fonctionnera une nouvelle institution, en apparence très proche, composée d'anciens membres de la défunte Académie, ainsi que des membres de l'Académie de médecine et de celle de l'agriculture, mais elle sera privée du droit de s'occuper de la recherche scientifique, puisque la totalité de ses instituts sera placée sous la direction d'une nouvelle organisation bureaucratique, intitulée Agence fédérale des organismes scientifiques. Dès lors, « le temps est hors de ses gonds » (1). Depuis 1917, la science était le domaine réservé des savants ; et maintenant ce sont des bureaucrates à demi-analphabètes qui vont la diriger.

Ce qui attend la science désormais, c'est la politique de « rentabilisation », de réduction d'emplois, de vente des actifs « non stratégiques », de transfert des institutions et acquis sociaux du personnel aux municipalités, et à d'autres choses encore que nous ne pouvons même pas imaginer. Une situation peu susceptible d'encourager les jeunes qui débutent leur carrière scientifique. Ils partiront à l'étranger ou chercheront à changer de métier. (...) En conséquence, ce sont vos enfants et vos petits-enfants qui seront privés d'une instruction de qualité en Russie. Le pays va être rejeté des décennies en arrière. Qui sera encore amené à préparer et construire les ouvrages d'ingénierie les plus simples, sans même parler d'avions ou de fusées ? Qui sera encore amené à organiser prospection et exploitation du gaz et du

pétrole, pourtant sources des richesses de notre « élite » ? Plus personne ne sera en mesure de vous soigner, vous et vos enfants, des maladies les plus simples. Un tel avenir nous semble indigne de notre grande patrie. C'est pourquoi nous appelons à nous saisir de tous les moyens nécessaires afin de nous dresser contre cette marche à la barbarie. Nous appelons le peuple de Russie car le danger est imminent. Un pays sans science est un pays sans avenir ! »

La résolution adoptée par le rassemblement du syndicat des chercheurs du centre scientifique, dans la ville de la banlieue moscovite de Poushino, résonnait plus durement encore ! « Monsieur le président ! Vous avez ratifié la loi fédérale n° 253 « sur l'Académie des sciences » et l'oukaze n° 735 « sur l'Agence fédérale des organismes scientifiques », malgré les innombrables protestations de la communauté scientifique. Le problème n'est pas que nous soyons contre tout changement, mais nous voyons simplement les conséquences des « réformes » que vous avez mis en œuvre dans les domaines de l'instruction, de la santé, de la police et de l'armée.

Tout ce qui est placé sous la direction de fonctionnaires cupides et incompetents aboutit au pillage des fonds publics, au bradage de la propriété et aux ponctions supplémentaires sur le citoyen lambda. »

A suivre ■

(1) Citation d'Hamlet (Shakespeare).

ESPAGNE

Une campagne juridico-médiatique contre les syndicats

Andreu Camps

M^{me} Mercedes Alaya, juge, a ordonné la semaine dernière l'arrestation de plusieurs dizaines de responsables syndicaux de l'Union générale des travailleurs (UGT) en Andalousie, notamment du secrétaire de l'UGT de Cadix, accusés d'avoir perçu des indemnités illégales lors des négociations de différents plans de restructuration (dits ERE) dans les entreprises.

Une campagne est engagée dans les médias directement liés aux institutions franquistes et monarchistes : ABC, El Mundo, La Razon sont à la tête de cette campagne.

POURQUOI CELA ?

Les « plans de restructuration » existent depuis des décennies. Du point de vue des intérêts des travailleurs, il est clair que ces plans participent des objectifs patronaux de leur faire payer la crise. Que la corruption fasse partie des

moyens employés par les patrons pour imposer ces plans, est du domaine du possible.

Mais l'objectif de la juge Alaya et de l'appareil d'Etat n'est pas de « condamner » ces actes de corruption, mais de remettre en cause l'existence même des organisations syndicales. N'oublions pas que l'appareil judiciaire reste un héritage du franquisme, et que les institutions de la monarchie ont toujours voué une haine inextinguible aux syndicats, qu'elles considèrent contradictoires au maintien de leurs privilèges. Une disposition politique qui a encore été renforcée par l'Union européenne, qui apporte un soutien total à la monarchie et aux institutions franquistes.

ET POURQUOI MAINTENANT ?

Le gouvernement Rajoy, sur les conseils de l'Union européenne, vient d'adopter un projet de loi pour mettre en place une nouvelle réforme des régimes de retraite. Ce projet de loi doit être adopté à la fin de l'année, pour être mis en application dès janvier 2014. Cette nouvelle réforme

impliquerait, entre autres, le vol pur et simple de 70 000 milliards d'euros sur le salaire différé des travailleurs.

Dans leur immense majorité, les travailleurs, les jeunes, les retraités rejettent évidemment cette réforme et exigent de leurs organisations syndicales qu'elles s'y opposent clairement. Mais, pour l'instant, les secrétaires généraux des Commissions ouvrières (CCOO) et de l'UGT continuent de dire qu'il faut « poursuivre les négociations » avec le gouvernement. D'ores et déjà, des milliers de militants syndicaux exigent que ces « négociations » s'arrêtent, que la bataille soit engagée pour le retrait de la réforme, et qu'une véritable grève générale soit organisée pour faire céder le gouvernement. L'offensive de répression judiciaire contre les syndicats cherche en fait à les contraindre, par le chantage, à ne pas bouger.

Plus que jamais, le combat pour l'indépendance des organisations syndicales exige leur défense inconditionnelle contre la répression, et l'unité pour le retrait de la réforme des retraites. ■

EN BREF

PORTUGAL

Le gouvernement présente un projet de budget pour 2014 marqué par des coupes sévères dans les dépenses

Le gouvernement portugais s'est engagé vis-à-vis de ses créanciers à baisser son déficit public à 4 % du PIB en 2014, contre 5,5 % en 2013. Pour respecter cet objectif, il doit aboutir à quelque 4 milliards d'euros d'économies avec son projet, qui sera prochainement soumis au Parlement.

Parmi les mesures ayant filtré, une nouvelle baisse des rémunérations des fonctionnaires et la mise sous conditions de ressources des pensions de veuvage, qui a suscité de vives protestations de la part des syndicats.

« C'est une attaque contre le système de Sécurité sociale », déclare le député socialiste Pedro Marques, qui a fait valoir que seules des allocations financées par l'impôt peuvent être mises sous conditions de ressources, mais pas des pensions pour lesquelles les Portugais ont cotisé toute leur vie.

Le président de la Confédération nationale des retraités, Casimiro Menezes, qualifie d'« inconstitutionnelle et illégale » cette mesure, qui doit rapporter à l'Etat 100 millions d'euros. « Le gouvernement aura une fois de plus un problème avec la Cour constitutionnelle », prévient-il.

La Cour constitutionnelle a déjà censuré à plusieurs reprises des mesures d'austérité du gouvernement, dont celle visant à faciliter le licenciement des fonctionnaires. D'autres invalidations décidées par la Cour en avril dernier avaient eu pour conséquence de remettre en cause des coupes claires évaluées à 1,3 milliard d'euros.

GRÈCE

Personnels et étudiants massivement en grève et en manifestation contre le gouvernement



Plusieurs milliers d'employés universitaires et d'étudiants ont manifesté, jeudi 10 octobre à Athènes, pour protester contre la mise en disponibilité « d'environ 40 % » du personnel administratif des universités, dont la plupart sont fermées ou en grève depuis plus d'un mois. Les recteurs de nombreuses universités refusent, depuis un mois, de fournir au ministère de l'Éducation une liste de noms d'employés qui doivent être mis en disponibilité et redéployés, dans le cadre des mesures de rigueur imposées par les bailleurs de fonds internationaux de la Grèce.

ARGENTINE

Le sombre rôle de Mercedes automobile sous la dictature

La filiale Mercedes du groupe automobile allemand Daimler AG est accusée de complicité de violation des droits de l'homme sous la dictature argentine.

Dans cette affaire, vingt-deux plaignants – vingt et un Argentins et un Chilien –, anciens employés ou proches de défunts ayant travaillé à l'usine de Mercedes-Benz en Argentine, accusent la hiérarchie de l'entreprise d'avoir collaboré avec la dictature argentine pendant la « sale guerre », entre 1976 et 1983. Ils affirment que les responsables de Mercedes-Argentine avaient identifié les résistants ou les agitateurs, les avaient dénoncés au régime et permis des violentes descentes policières, des arrestations arbitraires, tortures et disparitions d'employés, probablement sommairement abattus.

Le chef de la police d'alors, responsable de ces raids, avait été ensuite recruté par Mercedes comme chef de sa sécurité pour couvrir ses exactions, selon cette plainte en nom collectif.

Afghanistan

Le gouvernement licencie 5 000 mineurs



Dans une mine de charbon de Samangan.

Photo DR

L'accident mortel du 14 septembre 2013 dans la mine de charbon de la province de Samangan, au nord de l'Afghanistan, a donné lieu à des mouvements de protestation considérables de la part de militants ouvriers qui ont forcé le gouvernement à prendre quelques mesures préventives pour la sécurité des travailleurs dans les mines.

Le 2 octobre 2013, à la suite d'une importante pression populaire, le Parlement afghan a intimé l'ordre au ministre des Mines et du Pétrole de répondre aux questions des parlementaires sur l'effondrement de la mine de charbon, qui a provoqué la mort de vingt-sept mineurs et laissé des dizaines d'autres blessés.

Ce ministre voudrait continuer de mentir, afin de minimiser la responsabilité qui est la sienne.

Une fois de plus, il a indiqué que c'était l'opposition armée qui était responsable de l'explosion de la mine, argument que les parlementaires ont sévèrement rejeté. Les parlementaires ont mis en avant le fait que l'accident était complètement dû à la négligence des autorités, qui auraient pu l'éviter en prenant des mesures préventives. Ils ont dénoncé la corruption, les mesures de précaution insuffisantes, l'absence de systèmes de surveillance, l'absence d'assurances pour les mineurs et, plus largement, la négligence du ministère des Mines et du Pétrole ainsi que celle du ministre du Travail et des Affaires sociales, comme responsables des accidents mortels dans les mines en Afghanistan.

Le ministre a déclaré qu'il mettait à pied certains cadres de la mine pour cause de

négligence dans l'exercice de leurs fonctions. Cependant, en réalité, il s'agit des cadres aux plus bas échelons qui, en fait, ne sont pas responsables de ces incidents. Ainsi, les véritables responsables parmi les plus hautes autorités, comme le directeur des mines de charbon dans le nord de l'Afghanistan et le directeur des mines dans la province de Samangan, restent en poste.

En guise de mesure préventive, le ministre a annoncé que le travail dans les provinces de Samangan, Bamyan et Baghlan serait suspendu pour trois mois pour effectuer les réparations et standardiser l'extraction du charbon. Il estime donc à 5 000 le nombre de mineurs qui vont être mis au chômage pour au moins trois mois dans ces provinces. On le sait, le gouvernement ne leur garantit pas leur salaire durant cette période, ni qu'ils seront réembauchés plus tard.

Les représentants des mineurs dans les trois provinces ont révélé que le gouvernement, sous prétexte de la corruption qui y règne et du manque de professionnalisme, a décidé de réduire le nombre de mineurs qui travaillent dans les mines au lieu d'améliorer les capacités de production, afin de mieux contrôler les mines, et qu'il n'a pas du tout l'intention de réembaucher de sitôt les mineurs mis au chômage.

Les travailleurs afghans en appellent à la solidarité internationale pour les soutenir dans leurs revendications concernant le droit au travail et leur demande adressée au gouvernement afghan, de permettre aux 5 000 mineurs de continuer à travailler ou de leur verser leur salaire en cas de chômage technique.

Gauche radicale d'Afghanistan (LRA),
le 2 octobre 2013 ■

"Les travailleurs afghans en appellent à la solidarité internationale"

EN BREF

LIBYE > La loi des milices

Il y a deux ans, sous prétexte de rétablir la démocratie, les États-Unis, flanqués de la France et de la Grande-Bretagne, intervenaient en Libye.

Depuis, la Libye n'existe plus, le sud est soumis aux lois des chefs de tribus touareg, arabe et toubou (populations africaines) qui sont en conflit permanent pour le contrôle des territoires. Dans le nord de la Libye, la situation n'est guère enviable. C'est la loi de la jungle des milices djihadistes ou mafieuses qui font régner la terreur. Illustration de cette dislocation, une milice a arrêté au petit matin le Premier ministre et l'a relâché le soir.



Photo DR

Fabius le moraliste

Un concert de protestations s'élève contre l'arrestation et la détention de membres de Greenpeace en Russie.

M. Fabius, ministre des Affaires étrangères et va-t-en-guerre en Syrie, a également dénoncé ces arrestations.

Il ne manque pas d'air.

En 1985, un commando des services secrets français faisait exploser une bombe sur le Rainbow Warrior, un bateau de Greenpeace, faisant un mort.

Le Premier ministre de l'époque n'était autre que... Laurent Fabius. Un peu de pudeur...

Marguerite LEUWEN ■

Algérie

ARCELORMITTAL > Le complexe sidérurgique d'Annaba renationalisé

"Renationalisation sans indemnités ni rachat, une victoire pour la nation"

Extraits de *Fraternité* (n° 55, octobre 2013), journal du Parti des travailleurs (PT) d'Algérie.

Le complexe sidérurgique d'El Hadjar (wilaya d'Annaba) a été privatisé en 2001. Alors qu'il produisait, à la veille de sa privatisation, 1,5 million de tonnes par an, la production n'a été que de 580 000 tonnes en 2012. Par ailleurs, la multinationale indienne a divisé par deux le nombre d'emplois, qui est passé de 12 000 à 6 000 travailleurs. Bref, toutes les promesses de la multinationale indienne d'améliorer la production, de moderniser le complexe et de préserver et de créer des emplois n'ont été que chimères.

Loin de se plier devant le fait accompli, le PT a été le seul parti politique à avoir combattu pour la remise en cause de ce partenariat dénoncé à plusieurs reprises par les salariés et leur syndicat UGTA.

Announced depuis plusieurs mois, la décision de renationalisation de l'entreprise, sans que l'Etat ne rachète ni n'indemnise la multinationale, vient d'être entérinée officiellement lors d'une réunion du Comité des participations de l'Etat (CPE) présidée par le Premier ministre, le 25 septembre 2013.

Certes, la renationalisation n'est pas totale, mais les pouvoirs publics reprennent le contrôle du complexe sidérurgique avec une participation qui passe de 30 à 51 %. C'est là une victoire des travailleurs et, au-delà, celle de la nation, puisque l'Etat algérien, qui a subi le diktat de cette multinationale douze années durant, redevient maître des lieux. Dans la foulée, les mines de fer d'El Ouenza et de Boukhadra



Disponible
au prix de 1 euro

Commission *Fraternité*,
87, rue du Faubourg
Saint-Denis, 75010 Paris.

(wilaya de Tébessa) sont renationalisées sans que l'Etat ne mette un sou. C'est le cas également des ateliers mécaniques. Pour tous les syndicalistes, les travailleurs du

complexe sidérurgique qui n'ont jamais abandonné le rêve de renationalisation, il s'agit d'un aboutissement de plusieurs années de lutte syndicale et politique.

Le PT, qui a toujours soutenu cette quête légitime des salariés d'ArcelorMittal, s'est battu à tous les niveaux (assemblées élues, campagnes politiques, pétitions...). Le groupe parlementaire du PT a plusieurs fois interpellé les différents gouvernements sur la nécessité de mettre fin à un partenariat qui saignait le pays, mais à chaque fois, les réponses du ministre de l'Industrie (le sinistre Hamid Temmar) et celles des députés de la majorité (FLN, RND et MSP) ont toujours été négatives.

Parfois, les appels du PT à chasser ArcelorMittal ou du moins à redéfinir le partenariat sur la base de la règle de 51/49 (par des questions orales, des amendements...) ont été repoussées avec arrogance par les députés de la majorité, qui considéraient que les positions et propositions du PT étaient archaïques, d'arrière-garde et passistes... et vantaient la prétendue réussite du partenariat avec ArcelorMittal. ■

ÉGYPTE

L'armée sous pression

Correspondant

Mercredi 9 octobre, la Maison-Blanche a dû annoncer qu'elle était contrainte de geler une partie de l'aide américaine à l'armée égyptienne (tanks Abrams, avions de combat F-16, hélicoptères Apache, missiles) ainsi que 260 millions de dollars, « en attendant la mise en place d'élections et d'un progrès dans le domaine de la démocratie ». Mais sont maintenus la livraison de pièces détachées, l'entraînement des officiers égyptiens et, surtout, l'aide à la lutte contre le terrorisme pour la sécurité dans la péninsule du Sinaï, preuve que la préoccupation majeure des États-Unis reste la sécurité de l'Etat d'Israël en maintenant la pression sur l'état-major égyptien.

Nombre d'officiels israéliens ont cependant réagi à la décision de Washington. L'un d'eux, résumant les craintes de l'Etat d'Israël, en a expliqué les raisons : « Nous sommes préoccupés, car si l'aide américaine disparaît, le peuple égyptien fera pression sur son gouvernement pour en finir avec le

traité de paix. » « Ce n'est pas un souci immédiat, a-t-il ajouté, le gouvernement égyptien sait que nous le soutenons, mais il aurait été préférable d'éviter cela. »

Après le coup d'Etat militaire du 3 juillet, le FMI n'a pas repris de négociations directes avec le gouvernement mis en place par les généraux pour le prêt de 4,8 milliards de dollars. « Le cas relève de la communauté internationale. Ses institutions, ses nations, ensemble, reconnaissent un gouvernement particulier. Cela est vrai n'importe où », avait expliqué, le 25 juillet, un porte-parole du FMI, William Murray.

Maintenant, Christine Lagarde, directrice générale du FMI, dans une déclaration au journal jordanien *Al-Ghad*, se dit « prête à envoyer une équipe au Caire, aussitôt que les autorités souhaiteront avancer sur notre compréhension commune de la situation économique actuelle ».

Au lendemain du coup d'Etat, l'Arabie Saoudite, les Emirats arabes unis et le Koweït ont décidé de fournir 12 milliards de dollars au nouveau gouvernement, en prêts, dons et livraisons de pétrole. Sept milliards de dollars ont déjà été versés. Le FMI

s'en est félicité, mais il considère que le gouvernement ne pourra échapper à des restructurations économiques, la suppression de subventions et la mise en place de taxes nouvelles, mesures que les gouvernements successifs n'ont pas prises pleinement, par crainte de la révolte populaire. ■

EN BREF

Douze mille ouvriers du textile en grève

Douze mille ouvriers de l'usine de tissage et filature de Mahalla, dans le delta du Nil, se sont mis en grève le 9 octobre pour exiger le versement de leur prime (prime équivalente à 45 jours de salaire) avant les vacances de l'Aïd el-Kebir, qui commencent ce 14 octobre. Bien que le ministre de l'Investissement ait promis que le 13 octobre la prime serait versée, les ouvriers ont décidé de poursuivre leur grève « jusqu'à ce qu'ils soient payés ! » Ils avaient déjà dû faire grève au mois d'août pour obtenir le versement d'une autre partie de la prime.

U N E S E M A I N E D A N S L E M O N D E

UNION EUROPÉENNE

Les élections européennes seront "extrêmement difficiles" (Van Rompuy)

Le président du Conseil européen, Herman Van Rompuy, prédit que les élections européennes de 2014 seront « extrêmement difficiles » et souhaite qu'il y ait « toujours une majorité » pro-européenne. Il a jugé nécessaire que les « Européens convaincus défendent » cette cause, en souhaitant un « effet d'entraînement » de la part des dirigeants européens. « Simon, j'ai peur », a-t-il ajouté.

CHINE

Foxconn, fournisseur d'Apple, Sony, Nokia..., bafoue le droit du travail



Photo AFP

L'université technologique de Xian (centre de la Chine) a obligé des étudiants à travailler comme apprentis pour Foxconn à Yantai, dans la province de Shandong, pour valider leur diplôme.

L'Oriental Morning Post a cité des étudiants affirmant avoir été affectés sur des chaînes d'assemblage pour la PlayStation de Sony, au lieu de se consacrer à des missions en lien direct avec leur qualification.

Certains déclarent avoir travaillé onze heures par jour. Lorsqu'ils ont réclamé de pouvoir quitter l'usine à la mi-journée, ils ont été menacés de perdre le bénéfice de leur stage et de n'être pas diplômés.

Le groupe est le premier sous-traitant mondial des géants de l'électronique. Il fournit notamment Apple, Sony et Nokia et emploie plus d'un million de personnes en Chine.

Depuis 2010, treize salariés de Foxconn se sont suicidés à cause des dures conditions de travail imposées par le fournisseur.

Foxconn a été contraint par la grève d'augmenter les salaires de près de 70 % dans ses usines chinoises en 2010.

CHIFFRE

307

C'est, en euros et par mois, le maximum avec quoi plus de trois millions de personnes « vivent » en Espagne. Au moment où le gouvernement multiplie les messages « optimistes » et annonce un retour à la croissance au troisième trimestre, le taux de pauvreté atteint 21,1 % et le chômage 26,26 % (plus de 60 % chez les jeunes).

Conférence du Comité international contre la répression (Cicr, pour la défense des droits politiques et syndicaux)

Guadeloupe : organiser la solidarité internationale face aux provocations et aux menaces

Bourse du travail de Paris, lundi 14 octobre 2013, une conférence du Cicr, présidée par Jean-Jacques Marie, avait trois questions principales à l'ordre du jour.

Dans son message adressé au Cicr et lu par Jean-Jacques Marie, le syndicaliste russe Valentin Ourousov — qui a fait trois ans et demi de prison après un procès truqué et a été libéré après une vaste campagne internationale à laquelle le Cicr a pris une part active — informe que la KTR (centrale indépendante de Russie) va engager une campagne pour la libération d'une syndicaliste du Kazakhstan condamnée à sept ans de prison. Décision a été prise de relayer ce combat.

Jacques Girod, syndicaliste CGT-FO de Paris, qui était présent à la conférence continentale en Haïti en juin dernier, a donné des informations sur les décisions prises concernant la délégation qui vient de se rendre à New York auprès du secrétaire général de l'ONU pour le retrait des troupes de la Minustah. Il a lu un message du président de la Centrale autonome des travailleurs haïtiens (CATH), Fignolé Saint-Cyr, adressé au Cicr et aux participants de la conférence, en mettant l'accent sur la défense du syn-

dicalisme dans ce pays martyrisé. Un reportage photo très apprécié a accompagné la communication de Jacques Girod.

La troisième question qui a pris une place prépondérante dans la conférence a été les menaces pressantes contre les syndicalistes en Guadeloupe et contre le LKP.

Dans son introduction, le secrétaire du Cicr, Gérard Bauvert, a repris « l'information » provenant du journal *Le Parisien* de ce 14 octobre. Le journal rapporte, dans le cadre d'une double page sur « l'inquiétante violence en Guadeloupe », les propos du président de la Compagnie des experts de la cour d'appel, Errol Nuissier, qui considère que « la désagrégation locale est un héritage du LKP », et ajoute : « Il a détruit ce qui restait encore de croissance et il a développé une haine de ce que nous sommes. Pendant la grève, on a donné l'illusion que l'intégration ne passait pas par le respect des règles et de l'effort, mais par l'appropriation du bien d'autrui et de la violence. »

La conférence a pris la mesure de ces propos, alors que le ministre de l'Intérieur, M. Valls, se rend en Guadeloupe ce jeudi 17 octobre et que les procès contre les syndicalistes se multiplient.

G. B. ■

Extraits de la lettre ouverte à M^{me} Christiane Taubira, ministre de la Justice, Garde des Sceaux

« La situation est extrêmement grave. Les accords signés à l'issue de la grève générale de 44 jours en 2009 en Guadeloupe ne sont nullement respectés par le patronat, et à l'évidence, il y a un rapport avec la répression antisyndicale qui se poursuit et s'amplifie. Ces faits sont constatables par tous.

Madame la Ministre, nous vous demandons d'arrêter les procédures engagées contre les syndicalistes en Guadeloupe et dans l'Hexagone, d'abandonner les poursuites à leur encontre et notamment celles engagées contre le secrétaire général adjoint de l'UGTG, Charly Lendo.

Alors que le congrès de l'UGTG est prévu du 3 au 5 avril 2014, le procès de Charly Lendo le 8 avril constitue une véritable provocation contre le mouvement syndical. Nous vous informons qu'à cette occasion, nous répondons positivement à l'appel d'Elie Domota qui, avec l'UGTG, organise un meeting international contre la répression. Les signataires de cette lettre estiment qu'en défendant le secrétaire général adjoint de l'UGTG, Charly Lendo, ils défendent la faculté de toutes les organisations syndicales à faire valoir les droits matériels et moraux de tous les salariés, en Guadeloupe et ailleurs.

Veillez recevoir, Madame la Ministre, l'expression de nos sentiments entièrement attachés à la défense des libertés individuelles et collectives, partout où celles-ci sont mises en cause.

A BAS LA RÉPRESSION ANTISYNDICALE, NON À LA CRIMINALISATION DES SYNDICALISTES, ARRÊT DES TESTS ADN, ABANDON IMMÉDIAT ET DÉFINITIF DES POURSUITES CONTRE CHARLY LENDO, SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ADJOINT DE L'UGTG. »

Extraits du message du secrétaire général de l'UGTG du 10 octobre 2013 "Aux militants réunis ce lundi 14 octobre 2013 à la Bourse du travail"

« (...) Nous devons également faire face aux différents recours intentés contre des décisions favorables aux travailleurs. C'est le cas du procès Leborgne, relaxé dans le cadre d'une affaire de refus de prélèvement ADN. Le parquet a fait appel de cette décision. C'est le cas aussi dans l'affaire Delphin ; la famille Vivies a décidé de déposer un recours en cassation. Le 8 avril 2014, c'est Charly Lendo, secrétaire général adjoint de l'UGTG et secrétaire général de l'UTHTR-UGTG (Union des travailleurs de l'hôtellerie et de la restauration) qui est convoqué devant le tribunal correctionnel de Pointe-à-Pitre notamment pour homicide involontaire. Les faits remontent à la mobilisation de 2009, où un jeune avait perdu la vie dans un accident. Cette affaire tombe trois jours après la clôture du XIV^e Congrès de l'UGTG, prévu du 3 au 5 avril 2014. Profitant de cet événement, nous comptons organiser un meeting international contre la répression. D'ores et déjà, nous souhaitons la présence du Cicr. Nous, militants de l'UGTG, avons fait le choix juste et légitime de lutter contre le mépris, contre l'injustice et pour la défense des libertés fondamentales. La solidarité des travailleurs au-delà des frontières de la Guadeloupe nous encourage à poursuivre la lutte. Cela embarrasse le pouvoir, car vos prises de position, votre soutien sont le relais de nos revendications, nos voix en dehors des limites de notre île. *Nou péké fè dèyè !* Jamais nous ne céderons ! »

PORTUGAL

Le gouvernement annonce la mise en Bourse de 70 % de la Poste

Le gouvernement portugais a décidé de mettre en Bourse jusqu'à 70 % du capital de la Poste (CTT), dans le cadre du programme de privatisations prévu par le plan concocté avec la troïka. L'opération se fera « par le biais d'une offre publique de vente sur le marché national et par la vente directe à un ensemble d'institutions financières tenues ensuite de céder ces actions sur le marché de capitaux », a indiqué l'exécutif.

La Poste, jusqu'ici détenue à 100 % par l'Etat, figure sur la liste d'actifs que le Portugal s'était engagé à privatiser en échange du plan défini en mai 2011 avec l'Union européenne et le FMI.

CTT a dégagé un bénéfice net de 31,6 millions d'euros au premier semestre 2013. Le groupe CTT comptait 2 518 bureaux de poste et employait 13 156 personnes fin juin.

Selon la presse portugaise, la valeur de l'ensemble du capital de la Poste est estimée à 600 millions d'euros.

BANGLADESH

Nouvel incendie meurtrier dans une usine fournissant des grandes marques internationales

Un nouvel incendie dans une usine textile du Bangladesh fournissant du tissu à de grandes marques internationales a fait sept morts, mercredi 9 octobre, nouvelle illustration des carences de sécurité dans les bagnes de l'industrie textile au Bangladesh. Le feu a ravagé l'usine Aswad Knit Composite, à Sripu, dans la banlieue de Dacca. Des carnets de commandes, datés de septembre, ont été trouvés sur place contenant des noms de clients dont l'américain Gap, le britannique Next, le suédois H&M, l'australien Target et le français Carrefour. Un livret d'échantillons à la marque George (groupe Walmart) a également été trouvé.

En novembre 2012, l'incendie de l'usine Tazreen avait fait 110 morts. La catastrophe la plus importante a été l'effondrement, en avril dernier, du Rana Plaza, immeuble de neuf étages d'ateliers de confection dans la banlieue de Dacca, qui a fait 1 129 morts.

Dans les usines, les conditions de travail et de sécurité sont encore très en deçà des normes internationales et les incendies ne sont pas rares. « Il est évident que les règles de sécurité n'ont pas été respectées » à l'usine Aswad, estime Kalpona Akter, directeur du Bangladesh Center for Worker Solidarity (BCWS). « Ce feu est une nouvelle alerte rouge pour les distributeurs occidentaux, qui n'ont rien fait pour la sécurité de millions de travailleurs textiles au Bangladesh », ajoute-t-il.

ÉTATS-UNIS

La justice des Blancs "libère" Herman Wallace, atteint d'un cancer en phase terminale, quelques jours avant son décès



Photo DR

Herman Wallace, qui a été militant des Black Panthers aux Etats-Unis dans les années 1970, souffrant d'un cancer en phase terminale, a été remis en liberté le 2 octobre, après plus de quarante ans d'enfermement à l'isolement dans l'une des pires prisons américaines.

Il est mort quelques jours plus tard. Wallace est l'un des « trois d'Angola », du nom de la prison d'Angola, en Louisiane, réputée pour son passé raciste et baptisée ainsi car elle fut construite sur une ancienne plantation où les esclaves venaient de ce pays d'Afrique australe. Ces trois prisonniers ont passé à eux trois plus d'un siècle à l'isolement pour le crime, en 1972, d'un gardien de prison blanc. Crime qu'ils ont toujours nié avoir commis et dont les preuves contre eux ont été une à une remises en cause. Les trois hommes étaient alors membres des Black Panthers, groupe luttant pour la cause des Noirs aux Etats-Unis, rappelle Carine Williams, une des avocats de Wallace : « C'est la raison pour laquelle ils ont été immédiatement soupçonnés. » « On m'a donné deux mois à vivre », avait écrit Herman Wallace, il y a quinze jours. « Je pense que mon dossier a été perdu ou oublié, et je vous implore de faire tout votre possible pour me rendre justice », avait-il exhorté, dans une lettre au juge. En prononçant sa libération immédiate, le juge avait reconnu que Wallace « a passé plus de quarante ans en prison pour une condamnation basée sur une inculpation anticonstitutionnelle ».